Document generated on 07/18/2025 10:19 p.m.

Cap-aux-Diamants
La revue d'histoire du Québec

Archives religieuses
Un avenir à développer

Marc Lacasse

Number 131, Fall 2017

Archives en fête

URI: https://id.erudit.org/iderudit/86806ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)
1923-0923 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Lacasse, M. (2017). Archives religieuses : un avenir à développer. *Cap-aux-Diamants*, (131), 28–29.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ARCHIVES RELIGIEUSES
UN AVENIR À DÉVELOPPER

par Marc Lacasse

Qu'ils soient implantés au Québec depuis le XVII[e] siècle ou le XX[e], les diocèses, les paroisses, les ordres religieux, les instituts séculiers, les congrégations religieuses, les sociétés de vie apostolique ou autres formes de vie consacrée sont autant de détenteurs d'archives qui se voient régulièrement sollicitées pour contribuer à l'édification de la mémoire de notre société, pour replonger dans son passé et construire son présent, voire même pour imaginer son avenir. L'actuelle remise en question de l'Église catholique force ces mêmes autorités à revoir leur mission initiale, et ce, parfois de façon radicale.

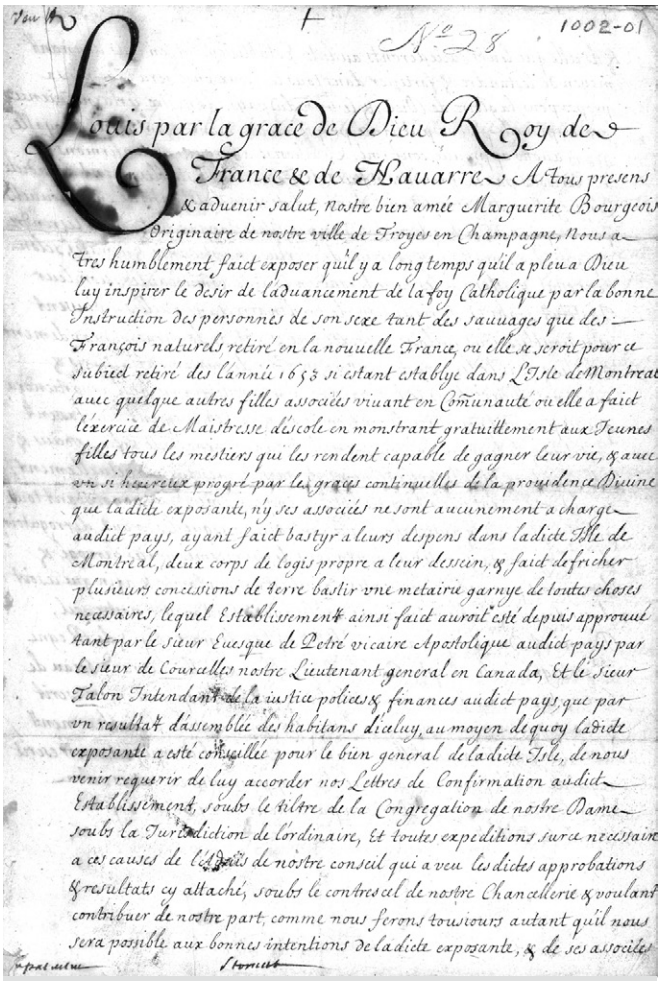
Lettres patentes de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal : extrait des registres du Parlement, France, 20 juin 1671. Archives Congrégation de Notre-Dame – Montréal.

PENSER L'AVENIR

La collaboration des autorités ecclésiastiques et des archivistes a conduit l'Assemblée des chanceliers et chancelières du Québec à publier un manuel rappelant les responsabilités qui incombent aux gardiens des archives ainsi qu'un guide général pour l'application de règles de conservation et d'accès aux archives dans ces milieux. *Les archives ecclésiales, diocésaines et paroissiales* (2009) paraissait d'ailleurs dans la foulée des travaux de la Commission pontificale pour les biens de l'Église catholique et de son document d'orientation sur la *Fonction pastorale des archives ecclésiastiques* (1997).

Sur le terrain, les actions des paroisses et des communautés religieuses pour assurer la conservation et l'accessibilité de leurs archives s'inscrivent dans la tradition de chaque institution depuis leur création. Cette tradition a pris une forme plus structurée depuis environ 50 ans à la suite de l'émergence de mouvements associatifs et du développement de programmes académiques, alliant discipline historique et archivistique.

PLANIFIER POUR DEMAIN

L'un de ces mouvements associatifs est le Regroupement des archivistes religieux du Québec (1978), lequel, à ses débuts, concentrait son action sur la formation et le perfectionnement à la discipline archivistique de ses membres. Aujourd'hui, le ratio archiviste religieux et archiviste laïc tend vers la parité et l'on doit constater une diminution générale du nombre de membres, à l'image de ce qui se vit dans le milieu associatif en général. Parallèlement à ces rôles maintenant partagés avec les institutions d'enseignement, le Regroupement axe ses interventions sur les préoccupations exprimées par ses membres. Privilégiant les actions concertées, l'une d'elles est de soutenir la création de

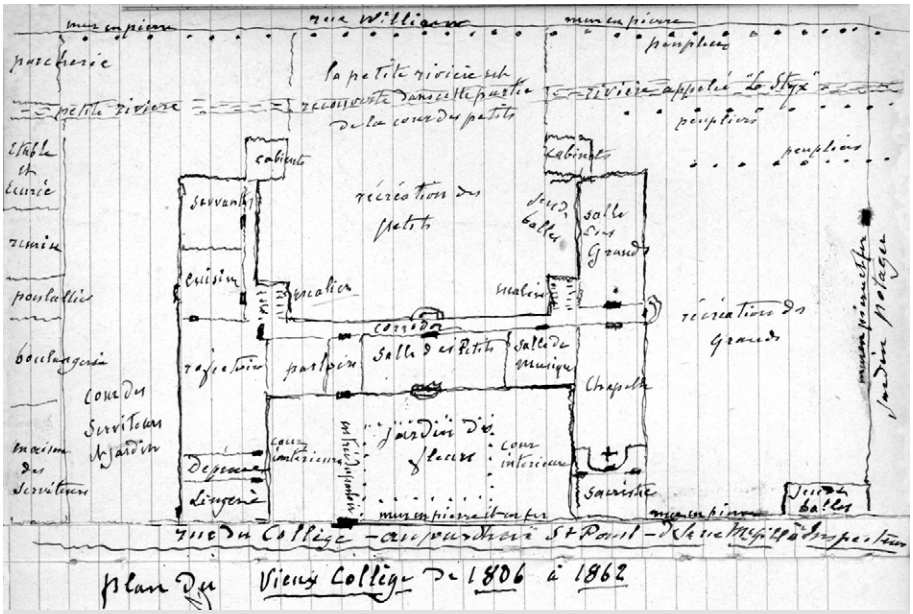

Vers 1916. Schéma du troisième collège de Montréal (1806-1862), illustrant les aménagements intérieurs et extérieurs, par M. Joseph-Amable Troie, PSS., qui a fréquenté le collège à compter de 1856. Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Fonds P52. 2017. Les fondations du troisième collège ont été excavées, pour disparaître à jamais afin de faire place à de nouvelles constructions.

centres régionaux d'archives ecclésiastiques.

Une autre instance, le comité des archives du Conseil du patrimoine religieux du Québec (2007) est devenu un acteur majeur de la concertation. En établissant une plateforme d'échanges, le comité a permis de réunir avec des autorités ecclésiastiques, des archivistes du milieu et des spécialistes de diverses disciplines pour aborder des problématiques criantes.

Vue partielle de l'aménagement. Au premier plan, un bureau du personnel, situé à côté de la porte d'accès à la voûte qui est vitrée. Au centre de la pièce, un meuble permettant la consultation de grands formats alors que les postes de travail individuels sont situés le long de l'abside, près des vitraux. Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine. Crédit photo : Christine Marchand, 2017.

AGIR POUR L'AVENIR

Trois initiatives importantes de collaboration entre autorités ecclésiastiques et communautés ont vu le jour : à Québec, le Comité des archives de vie consacrée et à Montréal, la Table de concertation des archives religieuses de Montréal. L'initiative la plus aboutie demeure celle de l'archidiocèse de Sherbrooke avec l'inauguration du Centre d'archives Mgr-Antoine-Racine en décembre 2016. En plus de l'archidiocèse et du Séminaire, ce projet voit quatre communautés religieuses locales s'y associer pour créer ainsi un centre de conservation et un pôle de diffusion unique à ce jour au Québec. D'autres initiatives sont possibles, voire souhaitables. Le Monastère des Augustines, à Québec, est un exemple d'un concept plus global. Les collections archivistiques, bibliothéconomiques et muséologiques trouvent place dans ce bâtiment historique restauré et réaménagé qui demeure un milieu de vie et un lieu d'expérience accessible aux citoyens.

Les solutions de proximité sont certes les plus appropriées pour intéresser et impliquer les communautés locales et régionales qui veulent assurer la conservation de leur patrimoine et le rendre vivant. Dès lors, grâce à la concertation et à tous les efforts fournis jusqu'à ce jour, l'ignorance ne peut justifier la disparition inopinée d'archives.

Un fait demeure, il faut souligner le dévouement de très nombreux religieux et laïcs qui, d'hier à aujourd'hui, travaillent souvent dans l'ombre et se dévouent corps et âme à la conservation et à la transmission de notre si précieux patrimoine archivistique religieux.

Marc Lacasse est coordinateur du Département des archives de l 'Univers culturel de Saint-Sulpice.